

Règlement interieur USDAX JUDO :

Règles administratives :

- Le club offre la possibilité de faire un cours d'essai par activité. Pour pouvoir prendre part au deuxième cours, l'adhérent doit avoir ramené son dossier d'inscription complet.
- Le club permet le règlement de la cotisation en 3x maximum.
- Tous les adhérents à partir de 16 ans et à jour de la cotisation ont une voix pour les votes en AG pour la section judo.

Règles de vie du dojo :

- Avoir son kimono fait avant de monter sur le tatami.
- Mettre son kimono aux vestiaires. C'est-à-dire ne pas traverser le stade en judogi et ne pas se changer (**ou changer son enfant**) dans le dojo.
- Avoir une hygiène corporelle irréprochable (ongles coupés, judogi propre, pieds et mains propres).
- Porter des claquettes ou des chaussures pour marcher en dehors du tatami.
- Enlever ou strapper ses bijoux et piercing.
- Ne pas venir s'entraîner en cas de maladie ou infection.
- Saluer les autres adhérents et professeurs lorsque l'on rentre au dojo.
- Respecter les horaires ou prévenir les professeurs si circonstance particulière. Due à de nombreux débordement nous insistons sur ce point.
- Les parents sont autorisés à rester pendant les 3 premiers cours maximums. Au-delà, il ne sera pas possible de rester pendant les cours d'éveil à benjamin pour des raisons de bruit et de concentration des enfants pour un bon déroulement des cours.
- Face au grand nombre d'objet abandonné au dojo (Gourde, claquette, veste, casquette etc), tout ce qui ne sera pas réclamé sous 2 semaine sera jeté.
- Tout comportements déplacés, violent, ou inapproprié pourra faire l'objet d'une suspension d'adhésion sans remboursement.

Règles pour les compétitions :

- Le club s'engage désormais, dans la limite des possibilités liées aux publications fédérales pour chaque période, à envoyer par mail et à afficher au club la liste des compétitions et passage de grade planifié par le club.
- Désormais pour s'inscrire en compétition, les professeurs devront être prévenu 2 semaines à l'avance. Au-delà, il n'y aura pas d'inscription possible.
- Pour les passages des UV 1^{er} Dan et grades supérieurs, les judokas doivent se déclarer un mois avant la date d'examen aux enseignants.

- Si vous ou votre enfant ne peut pas participer alors que vous étiez inscrit, merci de prévenir le club. Pour information les clubs peuvent être facturés en cas d'inscription et de non présentation d'un participant. Le club se réserve le droit de demander la somme en question (20 €) si un participant n'a pas prévenu de son absence.
- Le club fera tout son possible pour proposer un accompagnement des compétiteurs. Malheureusement, les dates se chevauchant souvent, il n'y aura peut-être pas d'accompagnement sur certaines compétitions. Cela sera précisé sur le mail et l'affichage au club.
- Les enseignants sont décisionnaires sur la participation aux compétitions. Si le judoka n'a pas le niveau approprié, est blessé, n'est pas assez présent à l'entraînement, ou à des problèmes de comportement, les entraîneurs se réservent le droit de refuser l'inscription ou la participation.
- En cas de qualification sur les phases nationales et internationales France judo et France jujitsu, seront pris en charge les frais d'inscription, de transport, d'hébergement et de restauration des combattants et des entraîneurs seulement. Les parents, amis, conjoints, spectateur ne seront pas pris en charge par le club.
- Une qualification sur les phases nationales, n'est pas un gage de participation. Les entraîneurs se réservent le droit de refuser une participation aux Francas si le combattant manque de sérieux dans sa préparation.
- Le club n'accompagnera les judokas que sur les compétitions prévues au calendrier du club. Si vous souhaitez participer à une autre compétition, il est obligatoire de demander aux professeurs de vous inscrire par extranet 1 mois à l'avance.
- Les compétiteurs à partir de benjamin doivent obligatoirement se présenter aux compétitions avec :
 - o Une pièce d'identité et le passeport judo à jour.
 - o Un kimono à la bonne taille et propre.
 - o Une ceinture de la couleur de son grade.
 - o Une ceinture rouge (et bleu pour le jujitsu).
 - o De l'eau
 - o Un encas en cas d'hypoglycémie liée à l'effort.
 - o Du strappe et autres matériels si nécessaire (le club n'en fournira pas).
- En ce qui concerne les régimes et perte de poids, le club a pour principe de ne pas encourager cette pratique surtout chez les mineurs. Il est donc important de bien s'alimenter en qualité et en quantité, ainsi que de bien s'hydrater avant les compétitions pour être au meilleur de sa forme et éviter les blessures. Nous appelons à la plus grande vigilance de votre part sur le sujet. Si les entraîneurs constatent des « régimes abusifs », ils préviendront les parents et n'inscriront pas le judoka dans la catégorie inférieure pour ne pas encourager cette pratique.

L'équipe USDAX JUDO

« lu et approuvé »

Signature Président

Signature Adhérent

Vincent CANTEGRIT